



MINISTÈRES  
ÉCONOMIQUES  
ET FINANCIERS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Action  
sociale  
Finances

# Guide d'accueil 2026




Bienvenue en  
Guadeloupe

Nou kontan  
Rousouvwè zot




# SOMMAIRE

	<b>RESTAURATION</b> Où déjeuner ? à qui s'adresser ?	page 4
--	--	--------

	<b>LOGEMENT</b> Le logement social A qui s'adresser	page 5
--	---	--------

	<b>FAMILLE ENFANCE</b> La garde d'enfants Les activités sportives	page 6
--	---	--------

	<b>VACANCES LOISIRS</b> Les séjours Les chèques-vacances Les activités sportives et culturelles	page 7
---	--	--------

	<b>LES ACTIONS LOCALES</b>	page 8
--	----------------------------	--------

	<b>ACCOMPAGNEMENT SOCIAL</b> L'Assistant de Service Social Aide financière	page 9
--	--	--------

	<b>COMPLEMENTAIRE SANTÉ</b> Complémentaire santé et prévoyance	page 11
--	---	---------

# I. Votre DELEGATION

**Délégation départementale de l'Action Sociale de Guadeloupe**

Cité Guillard Chemin des  
Bougainvilliers 97100 BASSE-  
TERRE  
0590 99 98 51 – 0590 99 98 53  
actionsociale.971@finances.gouv.fr

**Médecin de Prévention**

Cabinet médical  
Délégation action sociale de Guadeloupe  
0590 99 98 50

**Assistante de Service Social**

CDF de Caruel LES ABYMES  
Délégation action sociale de Basse-Terre

0590 99 98 54 – 06 22 69 25 60

**Psychologues**

Contactez la Délégation

: Directeur régional des douanes

- 3 représentants SAFIP CGTG
- 1 représentant CGTG Douane
- 1 représentant SOLIDAIRES finances publiques
- 1 représentant FO

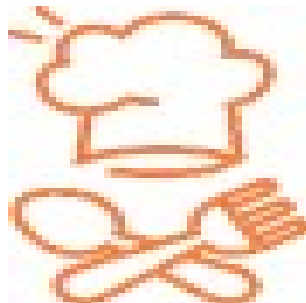
**Correspondants sociaux**

**Direction régionale des douanes**

**Direction des finances publiques**

**INSEE**

## II. LES PRESTATIONS D'ACTION SOCIALE





# RESTAURATION



## RESTAURATION

L'aide à la restauration est déclinée en Guadeloupe à travers le Titre Restaurant (TR) dématérialisé, la carte SWILE.

Sur le site du centre des Finances de Morne Caruel, le restaurant financier propose un service à midi tous les jours de la semaine. Ce restaurant est fermé au mois d'août.



# LOGEMENT



LOGEMENT  
**Action**  
**sociale**  
Finances

## LES AIDES ET PRÊTS POUR LE LOGEMENT

Les aides et prêts sont accessibles selon les conditions de ressources. Celles-ci sont calculées sur la base de vos revenus désindexés. Le dépôt des dossiers s'effectue directement en ligne sur le site <http://www.alpaf.finances.gouv.fr>

## LE LOGEMENT

En Guadeloupe, une convention a été signée avec le bailleur social, la Société Immobilière de la Guadeloupe (SIG). Si vous recherchez un logement, contacter la Délégation. La Déléguée en charge de cette question vous guidera.



# FAMILLE ENFANCE



## **APOM - Aide à la Parentalité Outre-Mer**

L'APOM est une prestation spécifiquement adressée aux agents des DROM et des COM. Il s'agit d'une aide financière, sous conditions de ressources, versée directement aux agents pour financer les dépenses de garde ou de soutien scolaire de leur(s) enfant(s) âgé(s) de 6 à 14 ans révolus, (17 ans révolus pour les enfants de familles monoparentales ou porteurs de handicap), dans la limite d'un plafond de 500 € par an et par enfant. Cette aide se substitue à l'aide versée en métropole sous forme de CESU.

## **CHÈQUE SPORT FINANCES**

Le Chèque Sport Finances est une aide financière qui s'adresse aux agents, parents d'enfants âgés de 12 à 17 ans révolus.

Cette aide versée sous la forme d'un chèque permet de régler les dépenses liées aux activités physiques et sportives des adolescents.

Le bénéfice du Chèque Sport Finances de 50 ou 80 € est soumis à conditions de ressources.

Pour les agents actifs ou retraités des départements ou collectivités d'Outre-Mer (DROM-COM), les conditions sont appréciées après abattement de 30 % sur le RFR.



# VACANCES LOISIRS



## VACANCES LOISIRS

Pendant les vacances d'été, au mois d'août, les enfants bénéficient de séjours en France ou à l'étranger.

Au mois de Juillet, une colonie est organisée soit en Guadeloupe, soit en Martinique.

Pendant les vacances de carnaval, l'ASF Vacances propose un séjour HIVER dans les Alpes.

# III. LES ACTIONS LOCALES



## ACTIONS LOCALES

Les actions locales sont discutées et programmées par les membres du CDAS (Conseil départemental d'action sociale) en fonction du budget alloué chaque année.

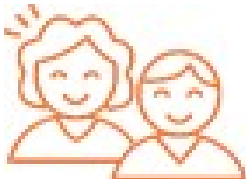
Le programme annuel d'actions locales du département et toutes les activités disponibles dans le département sont déclinés sur la plaquette jointe en annexe de ce guide.

A titre d'information :

*« Le conseil départemental de l'action sociale organise et anime l'ensemble de l'action sociale dans le département. Il met en oeuvre la note d'orientations annuelle présentée en CNAS.*

*Il peut formuler des propositions tendant à un meilleur fonctionnement de l'action sociale, qui sont soumises à l'examen du conseil national.*

*Il examine l'ensemble des actions conduites sur le plan social dans le département sur la base d'un compte rendu annuel présenté par le délégué de l'action sociale de proximité. Il rend un avis qui est annexé au compte rendu ».*



# ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

## ASSISTANTE DE SERVICE SOCIAL

Votre assistante de service social, effectue des permanences :

- au CDF de Caruel
- à la Délégation

En cas de besoin, elle peut se déplacer à votre domicile.



## AIDE FINANCIÈRE

Les agents confrontés à de graves difficultés financières peuvent bénéficier, dans le cadre d'un accompagnement par le service social, d'une aide pécuniaire ou d'un prêt social.

En complément de ce dispositif, et dans le cas de situations de grande détresse, un dispositif d'aide alimentaire d'urgence peut être mis en œuvre par le service social. Les demandes d'aide pécuniaire sont instruites par votre assistant de service social.



# COUVERTURE MALADIE



## SÉCURITÉ SOCIALE

Les dossiers de sécurité sociale des agents de Guadeloupe sont gérés par la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guadeloupe.

## COMPLEMENTAIRE SANTE ET PREVOYANCE

Deux nouveaux opérateurs ALAN et la GMF se partagent ces deux pôles.

Pour plus d'informations rendez vous  
sur le portail de l'action sociale  
des ministères économiques et financiers  
<https://actionsociale.finances.gouv.fr>

## Qui contacter ?

Délégation Départementale de l'Action  
Sociale

[actionsociale.971@finances.gouv.fr](mailto:actionsociale.971@finances.gouv.fr)

### **Délégation Départementale de l'Action Sociale de la Guadeloupe**

Cité Guillard Chemin des Bougainvilliers  
97130 BASSE-TERRE

0590 99 98 51    0590 99 98 53